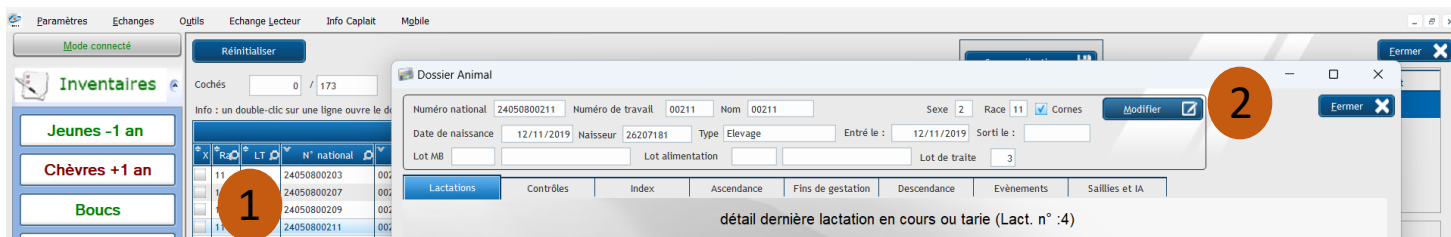


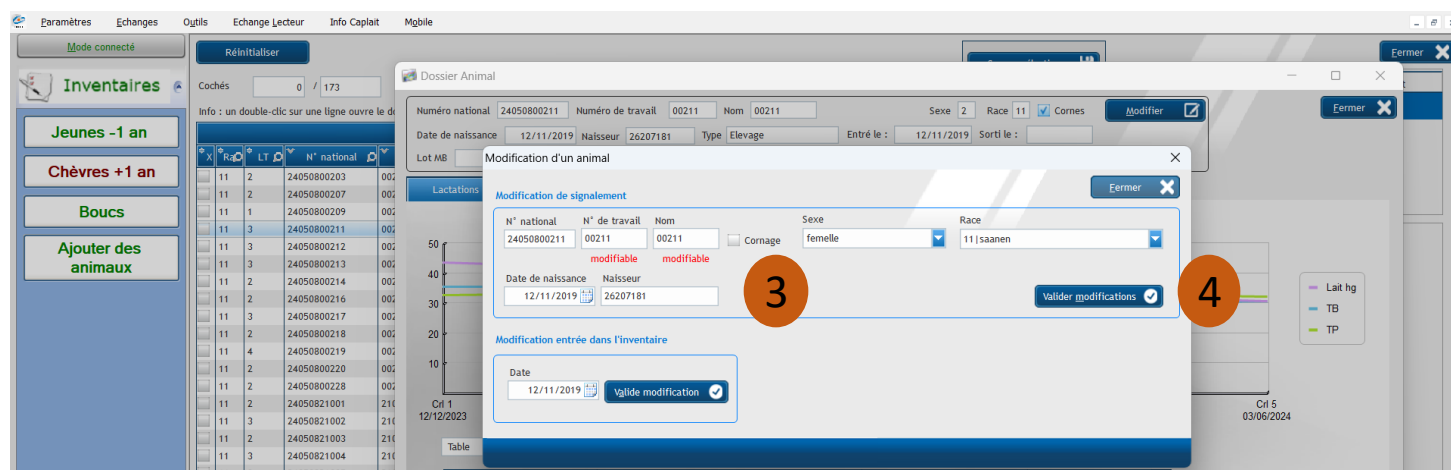
Modifier le signalement d'un animal de plus de 2 ans ou moins de 2 ans avec des informations de saillies ou mises bas

Seuls le nom et numéro de travail sont modifiables pour ce type d'animaux. Il faut alors contacter votre relais départemental pour demander la réalisation des modifications des informations n'ayant pas la mention « modifiable ».



1 Double cliquer ou clic droit et choisir « Dossier animal » sur l'animal.

2 Cliquer sur « Modifier » pour ouvrir la fenêtre permettant les modifications.



3 Les informations modifiables portent la même mention.

4 Valider la modification.